

## Recherches sociographiques



### « *Les oreilles se sont ouvertes des deux côtés* » : développement territorial et relations entre Innus et non-Innus au chantier Romaine

### “Ears wide open”: Territorial development and relations between the Innu and non-Innu on the site of the Romaine River hydroelectric project

Laurie Guimond and Alexia Desmeules

Volume 58, Number 2, May–August 2017

Le Nord québécois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1042167ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1042167ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Guimond, L. & Desmeules, A. (2017). « *Les oreilles se sont ouvertes des deux côtés* » : développement territorial et relations entre Innus et non-Innus au chantier Romaine. *Recherches sociographiques*, 58(2), 363–386. <https://doi.org/10.7202/1042167ar>

Article abstract

This paper examines the relationship between the Innu and non-Innu peoples in the context of the Romaine River hydroelectric project in Quebec's Côte-Nord region. It is interested in the dialectical relationship between territorial development and intercultural relations. With a focus on *Nitassinan*, the ancestral territory of the Innu, and the regional county municipality (RCM) Minganie, this project bears witness to the multi-ethnic territorial and cultural reality shaping regional and northern governance. Using a qualitative approach that involved in-depth interviews held with regional players as well as Innu and non-Innu workers, this exploratory research demonstrates that the Romaine River construction site, as a place of encounter, has not yet proven to be particularly fruitful in enhancing the relationships between these participants. While there has been some rapprochement between the Indigenous and non-Indigenous decision-makers, the intercultural links between the workers at the construction site are still tenuous. Nevertheless, our results suggest that these institutional and everyday inter-ethnic relations are inescapable components of the territorial development of northern Quebec.



## « LES OREILLES SE SONT OUVERTES DES DEUX CÔTÉS » : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET RELATIONS ENTRE INNUS ET NON-INNUS AU CHANTIER ROMAINE

Laurie GUIMOND et Alexia DESMEULES

Cet article porte sur les relations entre les Innus et les non-Innus dans le contexte du chantier hydroélectrique de la Romaine localisé sur la Côte-Nord au Québec. Il s'intéresse au rapport dialectique entre le développement territorial et les relations interculturelles. Situé à la fois au cœur du *Nitassinan*, territoire ancestral des Innus, et de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie, ce chantier s'inscrit dans une réalité territoriale et culturelle multiethnique façonnant la gouvernance régionale et nordique. À partir d'une démarche qualitative basée sur des entrevues approfondies menées auprès d'acteurs régionaux et de travailleurs innus et non-innus, cette recherche exploratoire démontre que le chantier de la Romaine ne s'est pas avéré, jusqu'à présent, un espace de rencontre particulièrement fécond. Si des rapprochements entre les décideurs autochtones et allochtones ont pu être observés, les liens interculturels entre les travailleurs du chantier, pour leur part, restent encore ténus. Nonobstant, nos résultats suggèrent que ces relations interethniques institutionnelles et quotidiennes sont des ingrédients incontournables du développement territorial nordique.

Mots-clés : Relations interculturelles autochtones-allochtones, Innus – non-Innus, développement territorial, chantier hydroélectrique de la Romaine, Minganie, Côte-Nord

Le Québec du Nord a connu plusieurs projets de développement de nature hydroélectrique, minière et forestière, particulièrement depuis les années 1950 et jusqu'à tout récemment dans la foulée du Plan Nord. Ces initiatives de développement ne passent pas inaperçues, faisant régulièrement les manchettes et suscitant de nombreuses critiques environnementales, sociales et économiques. Les questions relatives aux communautés autochtones résidant dans

les régions de déploiement de ces projets figurent sur la longue liste des enjeux soulevés, incluant les droits territoriaux ancestraux, des impacts environnementaux ou des retombées économiques locales escomptées. Sans minimiser l'ensemble des incidences de ces projets au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, la question des relations interethniques sur le terrain passe souvent inaperçue. Les discours des acteurs autochtones et allochtones se centrent davantage sur le rôle accru et nécessaire des premiers dans les processus de gouvernance. Au-delà de cette volonté politique, comment ce rôle se concrétise-t-il? Quelle place est réellement réservée aux Autochtones au sein de projets de développement territorial aujourd'hui? Quel espace interculturel suscitent-ils? S'agit-il là d'une occasion unique pour les membres des différentes communautés de se rapprocher alors que celles-ci partagent plus d'enjeux et de réalités communes qu'elles ne l'admettent elles-mêmes?

La recherche exploratoire qui suit se penche sur le cas spécifique du projet hydroélectrique de la rivière Romaine, situé en plein cœur d'un territoire partagé par des communautés innues et non-innues. À partir de ce cas d'étude, nous analysons les effets d'un tel projet sur les relations entre Autochtones et Allochtones, tout en approfondissant cet aspect de la gouvernance nordique contemporaine au Québec. Plus précisément, cet article s'intéresse aux impacts du chantier de la Romaine sur les relations entre les Innus et les non-Innus à deux échelles, d'abord celle du chantier proprement dit, ensuite celle de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie (Côte-Nord). L'article laisse entrevoir que des projets d'envergure comme celui de la Romaine créent un espace interculturel nouveau, amenant diverses populations qui n'avaient pas l'habitude de se côtoyer à le faire dorénavant au quotidien, ce qui de surcroît a un effet sur les dynamiques socio-territoriales régionales.

### DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL NORDIQUE ET RELATIONS INTERCULTURELLES

Le Québec septentrional localisé au nord du 49<sup>e</sup> parallèle représente plus de 70 % du territoire québécois et compte plus de 120 000 habitants répartis dans une soixantaine de communautés autochtones (n=31) et allochtones (n=32). Malgré sa vaste étendue, ses richesses et son hétérogénéité, ce territoire est surtout connu des Québécois du Sud sous l'angle des grands projets de développement économique. Cela s'explique par une logique d'appropriation des ressources naturelles pour les besoins du Québec laurentien qui oriente le développement territorial du Nord, particulièrement en matière de foresterie, d'extraction minière et d'exploitation hydroélectrique. Ces visées expansionnistes sudistes font généralement fi des réalités territoriales des populations autochtones et allochtones qui y cohabitent. Cette multiethnicité a trop souvent et trop longtemps été occultée par les artisans des grands projets nordiques (DESBIENS, 2004, 2014; DESBIENS et RIVARD, 2014; HAMELIN, 1975, 2005).

En parallèle, le déploiement de ces initiatives de développement a rendu obligatoire une prise en compte de la présence des Autochtones et de leurs revendications (ANGELL et PARKINS, 2011; BELLIER, 2011; RODON, 2013). La signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) en 1975 représente

la pierre angulaire d'une gouvernance plus inclusive en accordant une place aux Cris et aux Inuit dans l'espace hégémonique allochtone. Elle a amorcé une nouvelle vague de « traités modernes » orientée vers des négociations entre les Autochtones et l'État (PAPILLON et LORD, 2013). Se sont ensuivis plusieurs événements déterminants dans l'évolution des relations de « nation à nation » : la mobilisation des Cris à l'international contre le projet hydroélectrique de la Grande Baleine; le rapatriement de la Constitution de 1982 qui reconnaît et affirme des droits ancestraux; la Paix des Braves de 2002 qui clarifie et étend certains droits des Cris; les négociations inabouties autour de l'Entente de principe d'ordre général entre les Premières Nations de Mamuitun et de Nutashkuan et les gouvernements du Québec et du Canada (2004); les luttes transnationales menant notamment à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (ONU, 2007); les projets de gouvernements régionaux des Cris et des Inuit. Il s'agit là d'avancées notables dans un parcours inachevé vers des relations plus équitables entre nations autochtones et non autochtones.

Ces rapprochements de nature politique et économique, voire institutionnelle, ont une grande portée, à la fois dans les communautés – ils tendent tous vers une autodétermination des peuples – et dans l'opinion publique en contribuant à une plus grande sensibilisation aux causes autochtones. Il est désormais généralement admis que le développement territorial nordique ne peut se concevoir sans les Autochtones. Leur discours en ce sens est éloquent, comme le rappelle Ghislain Picard de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) : « Pour des considérations politiques et économiques, tout autant que juridiques, la gestion des terres et des ressources naturelles au Québec ne doit plus se faire sans la collaboration des Premières Nations qui détiennent des droits sur elles » (PICARD, 2010, p. 32). Les discours étatiques abondent dans le même sens, dont ceux véhiculés dans le récent Plan Nord qui louange le partenariat avec les Autochtones en stipulant, entre autres, l'obligation de consultation, leur participation à la réalisation des projets de développement, le respect de leur culture et de leur identité, le respect des traités et des ententes déjà signées et à venir (Gouvernement du Québec, 2011).

Pourtant, ce rôle admis comme incontournable demeure trop souvent limité, pragmatique, utilitaire et loin d'être rempli. En l'état, les Autochtones sont considérés au même titre que les autres acteurs concernés par le développement. Leur positionnement en tant que « partenaires » peut constituer une forme d'instrumentalisation visant à atténuer le poids de leurs revendications légitimes (DUHAIME *et al.*, 2013). Les représentations essentialisées et traditionnalistes de leur attachement à la terre et de leurs valeurs écologiques protectionnistes peuvent aussi contribuer à les marginaliser, voire les exclure des processus décisionnels quant à l'exploitation des ressources (CARTER et HOLLINSWORTH, 2009). Les mécanismes de cogestion actuels aux visées capitalistes ne favorisent pas de réel dialogue interculturel (RIVARD, 2013). Ils servent plutôt, au moyen de la consultation et de la concertation, à obtenir le consentement des Autochtones, phénomène observé tant au Québec qu'au Canada (HALL, 2013) et dans d'autres pays (YAKOVLEVA, 2011; BARBIER, 2013) où les minorités autochtones sont confrontées à l'extraction des ressources naturelles sur leurs terres. Le discours scientifique national et international fait état de ce rôle mitigé en rapping l'inégal rapport de force entre, d'un côté, les instances

décisionnelles politiques et économiques et les Autochtones, de l'autre (ASSELIN, 2011; DESBIENS et RIVARD, 2014; GERMAIN, 2011; GRAMMOND, 2009; LADNER et ORSINI, 2004; SAVARD, 2009).

Ainsi, au-delà de la place des Autochtones souhaitée dans le développement, de nouvelles avenues doivent être considérées. Les oppositions classiques basées sur une perspective binaire Autochtones-Allochtones et Autochtones-État sont à revisiter (GREEN, 2004). La géographie de la vie quotidienne, qui s'intéresse aux espaces et aux lieux que les individus habitent, fréquentent, investissent et dans lesquels ils se socialisent, est une avenue féconde pour envisager autrement les relations interethniques dans le contexte de grands projets<sup>1</sup>. Car, dans les faits, c'est sur le terrain, dans le « micro vécu de la coexistence » (CIÉRA, 2012, p. 3), que se décèlent des tensions et des rapprochements entre les Autochtones et les Allochtones, qui alimentent leur espace de rencontre. Les pratiques et le dialogue intergroupe permettent de mieux saisir à la fois l'expérience vécue et les mécanismes structurels à l'œuvre. Ce tournant culturel de la géographie interroge la place réellement accordée aux Autochtones sur le terrain. Quelle est-elle sur les chantiers, manifestations de la mise en œuvre du développement nordique? Quelle est-elle dans l'espace hégémonique allochtone?

Les géographes québécois Caroline Desbiens et Étienne Rivard se sont penchés sur ces questions en insistant sur la nécessité d'une plus grande sensibilité aux territorialités autochtones et d'une prise en compte des aspirations culturelles, économiques et politiques intergroupes, qui ouvriraient sur un véritable « chantier interculturel » (DESBIENS, 2014; RIVARD et DESBIENS, 2011). Pour les deux chercheurs, « ouvrir le Nord » du Québec, au-delà de le transformer en région-ressource, signifie d'abord s'ouvrir aux réalités et aux espoirs multiples des communautés qui l'habitent (RIVARD et DESBIENS, 2011). Notre démarche s'en inspire pour étudier, empiriquement, le rapport dialectique entre relations interculturelles et développement territorial.

## REPÈRES MÉTHODOLOGIQUES

Cette recherche exploratoire menée en 2014 constitue la phase initiale visant à orienter une recherche de plus grande envergure<sup>2</sup>. À cette étape-ci, nous exposons la problématique, les grandes tendances des résultats tout en esquissant les thèmes d'analyse qui seront approfondis ultérieurement. Au total, douze entrevues ont été menées auprès de cinq Innus et de sept non-Innus en Minganie. Il s'agit de

1. Pour une description plus approfondie de la géographie de la vie quotidienne et des exemples de mise en application de cette approche, voir le livre de GILBERT *et al.* (2014) sur le quotidien des minorités nationales en contexte transfrontalier au Canada.
2. Il s'agit de la recherche « *Je monte au chantier* » : *l'expérience géographique des travailleurs allochtones et autochtones du chantier hydroélectrique de la Romaine (Minganie, Côte-Nord)*, sous la responsabilité scientifique de L. Guimond et financée par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC) que nous remercions ici. De plus, s'inscrivant dans cette recherche, le mémoire de maîtrise en géographie intitulé « *La rivière Romaine au cœur de Nitassinan : Transformations contemporaines de la territorialité des Innus d'Ekuanitshit* » (DESMEULES, 2017).

travailleurs et d'ex-travailleurs du chantier de la rivière Romaine (n=7) ainsi que d'acteurs clés (n=5) associés de près ou de loin au projet et œuvrant dans divers secteurs d'activité (politique, économique, développement territorial, communautaire). Dans l'ensemble, on compte quatre femmes et huit hommes. En outre, des observations ont été effectuées, en particulier lors d'une visite du chantier et de ses campements<sup>3</sup>.

Deux grilles d'entrevue distinctes visant à mieux cerner la nature des relations interethniques et le quotidien de ceux qui les façonnent ont été élaborées. La première, destinée aux acteurs clés, s'intéresse surtout aux tenants et aboutissants du projet dans une perspective régionale et à leurs visions d'avenir de la Minganie. À l'aide de cette grille ont été colligées des informations sur les pratiques de gestion et de concertation régionales eu égard au projet de la Romaine et à la place des relations interethniques dans ce contexte. La seconde grille, s'adressant aux travailleurs, est davantage orientée sur leur expérience au chantier. Les travailleurs ont alors décrit minutieusement et généralement de manière volubile leurs routines de vie au chantier, leurs pratiques de sociabilité ainsi que leurs représentations de l'autre. Les entrevues ont permis d'étudier le quotidien, par l'entremise des témoignages de ceux qui l'expérimentent. Les entrevues ont été enregistrées, transcrites, codées puis analysées à l'aide du logiciel NVivo, un outil de traitement de données qualitatives.

Ces premiers résultats ont été présentés à plusieurs membres de la société civile ainsi qu'à des représentants de la MRC de la Minganie, d'Hydro-Québec et de l'Institut national de la santé publique du Québec lors d'une conférence publique<sup>4</sup>. Ils ont validé les conclusions tirées de notre démarche exploratoire en accord avec la réalité sur le terrain. Depuis, deux autres séjours prolongés en Minganie (en mai et août 2015) ont permis de réaliser une cinquantaine d'entrevues auprès de travailleurs autochtones et non autochtones tant régionaux qu'extrarégionaux du chantier Romaine. Celles-ci, qui portent sur la nature des relations interethniques ainsi que sur l'expérience géographique des travailleurs, sont en cours d'analyse et jusqu'ici confortent les résultats présentés dans cet article.

### REPÈRES SOCIOTERRITORIAUX : UN TERRITOIRE, DES COMMUNAUTÉS, UN CHANTIER HYDRO-ÉLECTRIQUE

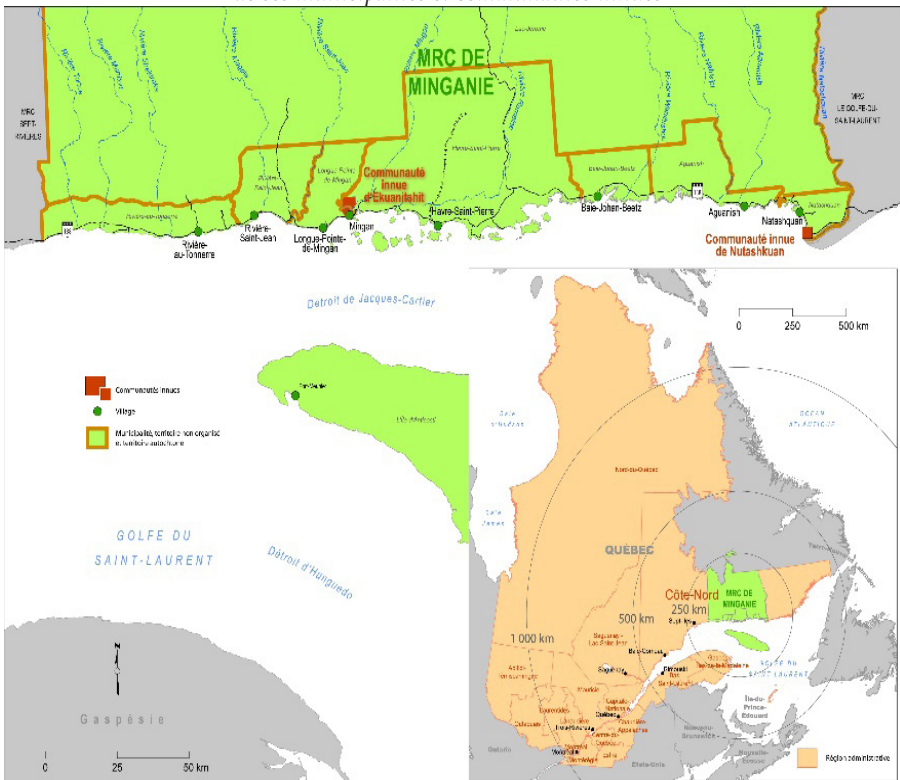
Située au nord-est de la province, la MRC de la Minganie fait partie de la région administrative de la Côte-Nord (Carte 1). La majorité de ses sept milliers

- 
3. Nous exprimons notre gratitude aux acteurs clés et aux travailleurs du chantier de la Romaine ainsi qu'au personnel d'Hydro-Québec qui nous ont accueillies lors de notre passage en Minganie en août 2014. Sans leur précieuse collaboration, cette recherche n'aurait pas pu être réalisée. Merci également à Thierry Clément et à Maripier Deraspe, étudiants au diplôme d'études supérieures spécialisées en planification territoriale et développement local du département de géographie de l'UQÀM, qui y ont contribué.
  4. Cette conférence publique intitulée *Un territoire, deux nations : Le chantier hydroélectrique de la Romaine comme espace de rencontre des Innus et des non Innus de la Minganie (Côte-Nord)* a eu lieu le 30 octobre 2014 à l'UQÀM. Elle fut projetée en simultanée par visioconférence à Havre-Saint-Pierre.

d'habitants se concentrent dans les noyaux villageois des huit municipalités et des deux communautés innues établies le long des quelque 300 km de berges que la MRC partage avec le golfe du Saint-Laurent. La municipalité de Havre-Saint-Pierre est la plus peuplée (3 554 hab.), suivie de la communauté innue de Nutashkuan (966 hab.). Les autres résidents innus et non-innus de la Minganie se répartissent dans de petites collectivités de moins de 500 habitants relativement éloignées les unes des autres. Ainsi, la Minganie compte environ 1 600 Autochtones et 5 300 Allochtones<sup>5</sup>.

### CARTE 1

*Localisation de la MRC de la Minganie,  
de ses municipalités et communautés innues*



Les membres des deux communautés innues d'Ekuanitshit – aussi connue sous le nom de Mingan – et de Nutashkuan partagent le territoire avec ceux des communautés allochtones qui s'y sont établies depuis près de deux siècles. Ainsi,

5. Les données démographiques de la population autochtone proviennent du site Web des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada [<https://www.aadnc-aandc.gc.ca>]. Les statistiques des allochtones sont issues du Répertoire des municipalités du Québec sur le site des Affaires municipales et Occupation du territoire Québec [<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>].

les limites administratives contemporaines de la MRC épousent le territoire ancestral du *Nitassinan*. Cette double réalité territoriale pose des défis de cohabitation interethnique, à l'échelle tant des communautés que de la région, et ce, même si l'ensemble de la population fait face à des enjeux de développement communs qui se manifestent entre autres lors de la concrétisation de grands projets structurants.

En 2004, Hydro-Québec amorce l'avant-projet pour la réalisation d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine en Minganie. Il prévoit la construction de quatre barrages et d'autant de centrales hydroélectriques pour une production moyenne annuelle de 8TWh (Hydro-Québec, 2014). Cette annonce suscite maintes attentes, inquiétudes et controverses au sein des communautés innues et non-innues et entre elles (VINCENT, 2008). Par exemple, dans son mémoire présenté lors de la tenue du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2008, la MRC conclut sur une note positive :

Grâce aux nouveaux emplois qu'il pourra apporter dans la région, au développement d'une expertise qu'il pourra générer et aux compensations financières qu'il assurera à la MRC et ses municipalités, le projet de la Romaine donnera un élan durable au développement. (MRC de la Minganie, 2008, p. 12)

En effet, les retombées d'un tel projet sont très attendues dans cette MRC qui connaît une économie précaire et une situation sociodémographique fragile. Les réactions des communautés innues à l'annonce du projet ne sont, quant à elles, pas aussi enthousiastes. Les Innus d'Ekuanitshit, la Corporation Nishipiminan, le Conseil innu Takuaikan et le Conseil des Innus d'Ekuanitshit déposent des mémoires plutôt défavorables à son égard. Malgré ces positions contraires, le BAPE soumet, en février 2009, un rapport favorable à la réalisation du projet (BAPE, 2009). Au mois de mai de la même année, le gouvernement québécois et Hydro-Québec entament les travaux d'harnachement de la rivière Romaine.

Ajoutons qu'au final une entente de nature surtout économique est signée avec la MRC. Après des négociations soutenues, quatre communautés innues nord-côtières (Nutashkuan, Pakua Shipi, Unamen Shipu, Ekuanitshit) ratifient quant à elles trois ententes sur les répercussions et les avantages (ERA). Ces ERA contiennent, en plus des redevances, des engagements d'Hydro-Québec pour : favoriser l'embauche de travailleurs innus par le truchement de contrats de gré à gré et par la formation de la main-d'œuvre; soutenir le développement économique; protéger la faune et la flore du territoire (Hydro-Québec, 2008, p. 16 et 107).

Ces processus de négociation et de consultation, qui débouchent sur des engagements envers les populations locales, illustrent l'importance accrue de l'acceptabilité sociale des grands projets. Il n'en demeure pas moins que la volonté d'un consentement régional apparent masque une stratégie menée surtout à huis clos, à l'échelle de chaque communauté autochtone et allochtone. Cette stratégie peut exacerber des tensions intercommunautaires et freiner l'opportunité de rapprochements interethniques. À mi-parcours de la réalisation de ce projet hydroélectrique, nous nous penchons sur la nature des relations entre les Innus et les non-Innus au chantier et dans la région.



## LES RELATIONS INTERCULTURELLES AUJOURD'HUI : UNE PRÉOCCUPATION SECONDAIRE

D'emblée, il ressort clairement de notre analyse que parmi moult questions que soulève le chantier de la Romaine, celle des relations interculturelles semble se trouver bien loin dans les préoccupations des travailleurs du chantier et des acteurs clés minganois. Il s'agit là d'un constat qui est en soi évocateur et qui révèle une certaine indifférence à cet égard.

D'une part, les travailleurs rencontrés ne sont guère volubiles sur la question des relations entre les Innus et les non-Innus et racontent plutôt des anecdotes permettant de faire ressortir des grandes tendances révélatrices de la nature de ces relations. Ils ont une vision ancrée dans le quotidien de la vie de chantier, leurs témoignages s'appuyant essentiellement sur leurs expériences personnelles et professionnelles concrètes.

D'autre part, les acteurs clés tiennent un discours plus structuré, souvent soutenu par des données historiques et statistiques et traduisant une vision globale de l'état de la situation en Minganie. Ils discutent d'ailleurs avec ardeur des nombreux impacts positifs et négatifs du chantier, sans toutefois relever spontanément la question des relations interculturelles. Ils s'attachent surtout aux impacts d'ordre socioéconomique, démographique et environnemental : embauche de travailleurs locaux au chantier; raréfaction de la main d'œuvre pour les commerces et services de Havre-Saint-Pierre; pression sur les services sociaux; augmentation du coût de la vie; crise du logement; autres problèmes sociaux (tensions familiales, divorces, consommation d'alcool ou de drogues...); bouleversement des activités traditionnelles (chasse, pêche, cueillette...); perturbation de l'habitat du saumon; ouverture du territoire par la route; redevances; revitalisation démographique...<sup>6</sup> Ces multiples répercussions, qui sont présentées plus en profondeur dans un rapport de recherche (DESMEULES *et al.*, 2015), concordent avec celles identifiées par l'INSPQ (2013). Toutes témoignent à la fois de l'ampleur des transformations que provoque un projet d'une telle envergure dans les communautés avoisinantes et d'une absence de sensibilité envers le rôle du dialogue interculturel dans l'approche du développement territorial prônée par les principaux artisans du chantier. Plus largement, une attitude de laisser-faire à l'égard des Autochtones persiste, comme le soutient Rivard :

Si la société dominante s'est ouverte à la différence autochtone (...), de larges pans de sa relation avec les peuples autochtones restent marqués au fer rouge de l'indifférence, d'une écoute très sélective des besoins et des aspirations autochtones. (RIVARD, 2016, p. 48, italiques dans le texte)

---

6. On note que le début des travaux du chantier de la Romaine a coïncidé avec l'agrandissement de la mine de fer et titane de Rio Tinto, située à 43 kilomètres de Havre-Saint-Pierre, un des principaux employeurs de la région avec quelque 300 travailleurs (RIO TINTO, 2014). Cette circonstance fait en sorte que certains des impacts soulevés par les Minganois, surtout de Havre-Saint-Pierre, ne sont pas uniquement attribuables aux travaux d'Hydro-Québec. Il est en fait très difficile, voire impossible, de dissocier les impacts causés par l'arrivée des travailleurs de la Romaine de ceux engendrés par les nouveaux travailleurs de la mine. Il faut donc faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats à cet égard.

Notre analyse abonde dans ce sens en révélant que les préoccupations des Minganois à l'égard des relations interculturelles sont teintées d'indifférence et s'expriment surtout tacitement à travers des anecdotes relatées sur la vie au chantier ou des discours plus larges sur les impacts à l'échelle régionale. Sont présentés ici les grands thèmes issus des recoupements entre les témoignages des uns et des autres et des observations empiriques.

## LE CHANTIER : COHABITATION QUOTIDIENNE ET DÉFIS

Le mégaprojet hydroélectrique de la rivière Romaine constitue l'un des plus importants chantiers en cours au Canada. Au plus fort des travaux, peuvent s'y côtoyer dans les milieux de travail et de loisirs jusqu'à deux mille travailleurs d'origines variées (travailleurs régionaux et extrarégionaux autochtones et allochtones, immigrants). Les plus récentes statistiques disponibles d'Hydro-Québec montrent que, de 2009 à 2014, en moyenne 45 % de la main d'œuvre active au chantier provenaient de la Côte-Nord<sup>7</sup> (Hydro-Québec, 2015). Selon les derniers tableaux d'emploi obtenus à la Société des entreprises innues d'Ekuanitshit inc. (SEIE), 140 Innus (toutes communautés confondues) travaillaient au chantier en date du 15 juin 2013 (SEIE, 2013). Ainsi, les récits des participants quant à leur expérience diffèrent selon qu'ils sont des travailleurs ou des acteurs clés<sup>8</sup>, innus ou non innus. Le cas échéant, ces nuances sont relevées.

Nous nous intéressons aux relations interethniques, telles qu'elles se déclinent dans les lieux de travail, de services et de divertissement au campement (cafétéria, dortoirs, resto-bar, dépanneur, « Bulle »<sup>9</sup>, terrains sportifs extérieurs, infrastructures de plein air). Notre analyse met en évidence que le degré d'intensité des interactions entre les Innus et les non-Innus y est en général faible, hormis certaines exceptions qui seront décrites subséquemment.

Les réponses spontanées des non-Innus concernant la nature des relations avec les Innus témoignent d'une certaine passivité. La majorité des premiers évacuent cette question de manière expéditive, attitude dans laquelle se décèle l'idée générale que s'il n'y a pas de problème, il n'y a pas non plus d'intérêt à s'étendre sur le sujet. Les exemples suivants illustrent cette tendance chez les travailleurs : « Moi j'ai une bonne relation avec tout le monde » (TNI1)<sup>10</sup>; « Bien d'après moi, il

- 
7. Les statistiques spécifiques aux travailleurs en provenance de la MRC de la Minganie ne sont pas disponibles. Toutefois, mentionnons la présence d'un mécontentement notable au sein de la population minganoise quant au faible taux d'embauche locale.
  8. Dans cette sous-section, les témoignages des acteurs clés, même si ces derniers occupent des fonctions à l'extérieur du chantier, servent de complément à ceux des travailleurs.
  9. Au campement des Murailles (kilomètre 36), la « Bulle » est une infrastructure multifonctionnelle de divertissement (gymnase, salle d'entraînement, salle de projection de films, café internet, location de films ou d'équipements sportifs, bibliothèque...).
  10. Les lettres suivantes désignent les interviewés ainsi : AC = acteur clé; T = travailleur; NI = non-Innu; I : Innu. Ces codes alphanumériques ont été attribués pour protéger l'anonymat des participants.

doit pas avoir de problème » (T1N10); « Moi, ils [les Innus] me dérangent pas » (TNI12). En fouillant davantage le type d'interactions à l'arrière-scène de cette indifférence, on relève qu'il s'agit de contacts superficiels de l'ordre de salutations et de conversations de politesse.

Ainsi, les interactions de nature interculturelle ne paraissent pas centrales dans l'expérience des travailleurs non innus sur le chantier, contrairement à celle des Autochtones pour qui la relation à l'autre semble plus déterminante quoiqu'aussi superficielle dans les faits. Ces derniers relatent avec émotion des comportements discriminatoires à leur égard, illustrant un décalage par rapport aux impressions de leurs collègues allochtones. D'ailleurs, la quasi-totalité a quitté son emploi à cause de relations de travail difficiles ou garde un mauvais souvenir de son expérience en raison de celles-ci. Cette citation montre l'importance accordée au regard de l'autre chez les Innus :

Tu sens qu'il y a déjà des tensions quand tu travailles avec un travailleur qui veut rien savoir de toi quand tu travailles avec lui ou... quand tu y poses des questions, il te répond pas. Mais c'est pas tous les gens qui sont comme ça, il y en a certains. Mais je connais la culture innue, pis je sais qu'il y a beaucoup de gens qui ont de la difficulté à parler, à s'exprimer pis à s'affirmer. Pis je sais que... pour eux ça doit être difficile. (T16)

En bref, les contacts entre les Innus et les non-Innus sur le chantier sont limités. Une analyse plus fine, qui dépasse le constat de l'état de ces relations, permet d'identifier et de regrouper trois types de facteurs façonnant la rencontre interculturelle : 1) *la méconnaissance de l'autre et les préjugés*; 2) *la ségrégation spatiale, sociale et professionnelle au chantier*; 3) *les difficultés d'intégration des travailleurs innus*.

*La méconnaissance de l'autre et les préjugés* qui en découlent expliquent le faible degré d'interaction entre les Innus et les non-Innus au chantier, suscitant un sentiment d'injustice de part et d'autre. La majorité des travailleurs fait mention de ce sentiment ou de son impression que certains comportements ou politiques avantagent l'autre. Les travailleurs non innus entretiennent les préjugés voulant que les Innus bénéficient d'un traitement particulier au travers de politiques d'embauche préférentielles, d'exigences de travail moins rigoureuses, d'un salaire exempté d'impôts. Un travailleur fait allusion à une façon de faire innue et une manière de rire « étrange », alors que d'autres énumèrent toute une gamme de préjugés allant jusqu'aux commentaires racistes à l'égard des habitudes de travail, de chômage et de consommation des Innus. Tous les travailleurs innus identifient les injustices comme la source de tensions et de comportements discriminatoires à leur égard. Par exemple, une ex-travailleuse innue aborde la situation des femmes de ménage autochtones et de la disposition du personnel aux tables de la cafétéria :

C'est comme toujours un manque de respect [...]. C'est les mêmes règles [au chantier], mais... eux autres [les Autochtones] étaient traités avec un manque de respect. Ils n'avaient même pas eu des avertissements, on les foutait dehors. [...] Admettons les femmes de ménage, quand elles commençaient leur travail, quand on les engageait, elles commençaient toujours par laver deux dortoirs. Mais quand c'était les Autochtones qui commençaient, il fallait qu'elles lavent trois dortoirs pis les Blanches

c'était deux. C'était des affaires de même tout le temps... pas justes, pas équitables. Pis, à la cafétéria, fallait pas que tu te places avec [les « Blancs »]. C'était comme s'ils se réservaient des tables. (TI6)

Cette dernière citation concorde avec nos observations sur le regroupement des travailleurs aux tables de la cafétéria selon les métiers, les régions d'appartenance, ou les origines ethniques. En outre, les travailleurs autochtones se rassemblent à distance, à l'arrière de la cafétéria, autre indice de leur place marginale dans le paysage du chantier.

En effet, une *ségrégation spatiale, sociale et professionnelle* est notable au chantier. Outre la cafétéria, d'autres aménagements contribuent au clivage interethnique. Par exemple, des dortoirs distincts sont réservés aux Autochtones. Bien que ces derniers soient libres de s'y installer ou pas et que certains critiquent le bien-fondé de cette logique d'habitat, la plupart d'entre eux optent pour la colocation avec des collègues autochtones, le plus souvent en provenance de leur communauté d'origine. Ajoutons qu'ils dénoncent le piètre état de ces dortoirs « jamais lavés, jamais entretenus » et dépourvus de certains meubles présents dans ceux de leurs homologues allochtones.

La ségrégation se manifeste aussi au plan professionnel puisque les Autochtones sont, pour la plupart, confinés à des emplois dans les secteurs de l'entretien du campement et de l'alimentation. Il s'agit là d'une évidence constatée par la quasi-totalité des interlocuteurs autochtones et allochtones :

Ben il y a des travailleurs qui vont jaser avec les femmes de ménage, ces affaires-là. Les femmes de ménage c'est pas mal toutes des Autochtones. (TNI10)

C'est sur le campement que tu peux parler [aux Innus] un peu, mais à part de ça, t'en vois pas ben ben souvent tu sais. (TNI12)

Une enquête sur les travailleurs innus confirme ces dires : 84 % des 120 travailleurs innus interrogés en 2012 travaillaient pour le compte de la SEIE, soit dans les secteurs de la cafétéria et de la conciergerie (76 %), soit pour l'entretien du campement (8 %) (AECOM, 2014). Les espaces de rencontre entre Innus et non-Innus sont structurés, et les occasions de rencontre freinées, par cette ségrégation multiforme qui renforce à son tour la méconnaissance, les sentiments d'injustice et les préjugés de part et d'autre.

En outre, les *difficultés d'intégration propres aux travailleurs innus* sont centrales pour la compréhension des relations interethniques au chantier. Ces difficultés sont ancrées dans une réalité culturelle et socioéconomique particulière aux Autochtones. La culture autochtone, que les participants associent à un rythme de vie et de travail plus flexible imprégné du *Indian time*, serait inadaptée à la rigueur et à la rigidité que dictent les échéanciers serrés des grands chantiers. Le manque de formation et d'expérience professionnelle des Autochtones (APNQL, 2006) limite leur employabilité dans des secteurs spécialisés, comparativement aux

autres travailleurs minganois et à ceux de l'extérieur de la région<sup>11</sup>. À cela s'ajoute une inexpérience du système social, culturel et économique des « Blancs », puisqu'ils évoluent souvent en marge de celui-ci, dans les réserves (ACI4). La langue est également évoquée par plusieurs Innus comme barrière au dialogue avec les non-Innus, le français étant leur seconde langue. N'ayant pas tous la même maîtrise du français, certains se disent « gênés » de s'exprimer et peinent à communiquer dans cette langue prépondérante au chantier. Obligés de se conformer pour s'adapter à tous ces défis, le roulement de personnel est élevé chez les travailleurs innus. Malgré cette faible rétention, ils admettent qu'il s'agit là d'une opportunité d'acquérir une expérience de travail, de sortir de leur communauté et de gagner une autonomie économique. Ces résultats trouvent écho dans les travaux de chercheurs australiens qui ont étudié l'intégration de travailleurs aborigènes dans l'industrie forestière, les obstacles rencontrés, les retombées positives liées à l'expérience de travail et les stratégies à mettre en œuvre pour maximiser les bénéfices potentiels (LOXTON, SCHIRMER et KANOWSKI, 2012; FEARY *et al.*, 2010). Certains critiquent toutefois la formation des Autochtones à des fins d'employabilité sur des grands chantiers, y décelant, au-delà de leur émancipation économique, une nouvelle forme de colonisation visant à sécuriser les intérêts des grandes industries extractives (MCCREARY, 2013; GIBBS, 2003).

Notons tout de même que pour pallier ces difficultés d'intégration des initiatives concrètes ont été mises en place, dont l'embauche d'une conseillère à l'emploi innue et un intervenant social desservant les travailleurs autochtones. De plus, à la demande des Innus, des *shaputuan* (lieu de partage et de rassemblement autochtone) ont été érigés directement aux campements des Murailles (kilomètre 36) et au Mista (kilomètre 117). Les *shaputuan* rendent visible et tangible la présence autochtone au chantier, sensibilisant ainsi les autres travailleurs à leur égard. Des travailleurs allochtones curieux les visitent parfois, ce qui peut en faire des lieux de rassemblement interculturel.

Si, dans l'ensemble, le chantier ne semble pas propice aux échanges interculturels, il n'en demeure pas moins que les contacts fréquents peuvent déboucher sur certains rapprochements qui contribuent positivement à l'expérience du chantier des Innus. Ces derniers évoquent des relations positives avec des non-Innus, et parfois la création d'amitiés significatives, surtout facilitées par l'entremise du secteur d'emploi. Les Innus qui possèdent leurs cartes de construction et travaillent directement avec les non-Innus dans des secteurs d'emploi spécialisés sont plus enclins à développer des liens solides avec ceux-ci que leurs homologues employés à la cafétéria et à la conciergerie. Il est à remarquer que les Autochtones qui travaillent dans la construction n'en sont souvent pas à leur première expérience de chantier, ce qui peut atténuer le fossé culturel et professionnel habituel.

---

11. À partir du cas des programmes de formation et l'emploi des Cris à la Baie-James dans les années 1980, BERNARD (1995) relevait déjà les freins aux rapprochements intergroupes dans les perceptions culturelles divergentes des non-Autochtones et des Autochtones quant aux notions de travail permanent, de salaire et d'apprentissage.

En plaçant les relations entre les Innus et les non-Innus sous la loupe, on constate que la place occupée par les Autochtones au chantier hydroélectrique de la Romaine est essentiellement marginale malgré un accroissement de leur présence. Cette marginalité se manifeste dans les préjugés qui perdurent, les types d'emploi qu'ils occupent, l'aménagement du campement et les difficultés d'intégration qu'ils connaissent. Ces formes d'exclusion balisent l'espace de rencontre entre Innus et non-Innus. Le chantier, plutôt que de favoriser l'échange et de nourrir la compréhension interculturelle, semble renforcer une distance également observable à l'échelle régionale.

### LA RÉGION : PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE ET DISTANCE CULTURELLE

Le projet Romaine, même s'il est physiquement en marge des communautés, s'insère dans des dynamiques propres à l'ensemble du territoire minganois. Le portrait des relations entre les travailleurs au chantier reflète la réalité interculturelle régionale. D'ailleurs, même si les questions posées ciblent surtout le chantier, les interlocuteurs, surtout les acteurs clés<sup>12</sup>, font naturellement référence à un contexte plus large. Nous nous concentrons donc ici sur les manifestations des relations quotidiennes entre les Innus et les non-Innus à l'échelle de la région.

Rappelons d'emblée qu'au Québec et au Canada la création des réserves découlant de la Loi sur les Indiens a renforcé l'enclavement des communautés autochtones. Le découpage géographique des communautés innues et des municipalités est un élément tangible et structurant des relations interculturelles en Minganie. Les communautés d'Ekuanitshit et de Nutashkuan sont respectivement voisines des municipalités de Longue-Pointe-de-Mingan et de Natashquan. Bien que géographiquement proches les unes des autres, une grande distance politico-administrative, économique et culturelle les sépare. Cela est notamment dû au fait que les réserves sont soumises à un cadre législatif fédéral distinct et régies par les Conseils de bande responsables de la gestion des services locaux (école, dispensaire, centre communautaire, centre de la petite enfance, transport, etc.). Des différences sur le plan économique sont aussi notables. À titre d'exemple, rappelons que l'accès à la formation, au crédit et au marché de l'emploi représentent des défis de taille pour les Autochtones. Ces écarts exacerbent une distance sociale et culturelle palpable. Les milieux de vie sont séparés, voire hermétiques, et peu propices aux relations interethniques.

Ainsi, ces relations demeurent surtout utilitaires. Les participants constatent unanimement que peu d'Innus fréquentent les municipalités minganoises, sauf pour consommer des biens et des services, et que peu d'Allochtones se déplacent

---

12. Les résultats de cette sous-section sont principalement tirés de l'analyse des discours des acteurs clés, qui, de par leurs fonctions et leur participation active dans des dossiers régionaux, adoptent une perspective globale des enjeux. Des informations complémentaires sont issues des témoignages des travailleurs.

dans les communautés innues, hormis les professionnels qui y travaillent, ou lors d'événements particuliers telles les fêtes locales. Généralement, les participants en ont peu à dire sur leurs relations avec l'autre parce que les contacts sont rares : « Il n'y a pas vraiment de, c'est triste là, mais il n'y a pas vraiment de relation » (ACNI2). Ils décrivent néanmoins ces relations comme cordiales et de « bon voisinage », se limitant au partage d'un même espace : salutations au quotidien; contacts ponctuels et fonctionnels dans des commerces; conversations de politesse. D'autres auteurs ont relevé cette coexistence en vase clos à l'extrême est de la Minganie :

Le plus souvent, les communautés autochtones et allochtones coexistent, côte à côte, comme si elles étaient séparées par un fossé que personne n'ose franchir. Dans son ouvrage intitulé *La Chanson comme miroir de poche* (2000), Gilles Vigneault, raconte comment à Natashquan pendant des siècles, Indiens et Blancs ont pu vivre « des existences parallèles [...] sans une bataille, sans un mort », mais aussi sans interpénétration (GOULET, 2006, p. 199).

Quelques contributions scientifiques locales et régionales font état de la nature de cette cohabitation quotidienne. Notons entre autres celle de BOURGEOIS (2011) qui analyse les relations entre les Macacains (Allochtones de Natashquan) et les Innus de Nutashkuan. Au-delà du climat amical décelé dans certains lieux de services (par exemple, épicerie, école) ou lors d'événements locaux ponctuels ou d'activités récréatives, des tensions sont palpables. Celles-ci naissent souvent de la « méfiance et l'ignorance » ainsi que de la « médisance » (BOURGEOIS, 2011, p. 106-108). La même tendance est observée concernant les citoyens de Uashat, de Maliotenam et de Sept-Îles (LEROUX, 2011). On peut raisonnablement présumer, notamment à la lumière de notre travail de terrain, que les membres de la communauté d'Ekuanitshit entretiennent des relations similaires avec les communautés allochtones voisines.

Des études de cas menées ailleurs au Canada abondent aussi en ce sens. Celle de DENIS (2015) démontre que même si les Autochtones et les Allochtones du nord-ouest de l'Ontario entretiennent des contacts positifs au quotidien et des liens amicaux, voire même matrimoniaux, la position hégémonique des deuxièmes domine leurs représentations de groupe. Selon l'auteur, un *laissez-faire racism* chapeaute ces relations. Une attitude de nonchalance comparable est perceptible chez les participants de notre recherche, dont un qui évoque le « racisme latent entre tout le monde » (ACNI2).

À l'instar des travailleurs, les acteurs clés allochtones évacuent rapidement la question des tensions possibles entre Innus et non-Innus en tenant des propos évasifs sur une coexistence s'accommodant du *statu quo* : « On fréquente ces gens-là, pis eux nous fréquentent pis j'ai pas de gros problème à ce niveau-là » (ACNI11). Or, lorsque l'on creuse la nature des liens sociaux, les participants évoquent des relations parfois difficiles qui peuvent mener à des accrochages et des « éloignements périodiques ». Le clivage des milieux de vie est déterminant à cet égard :

Les relations des fois sont... sont plus difficiles parce que les gens se mêlent moins, mais ça, ça n'a rien à voir avec le chantier. C'est plus du fait que les communautés

vivent en communautés, parce qu'elles ont des avantages à vivre dans leurs communautés. Puis, les non-Innus vivent dans les municipalités, donc... on est moins voisins un de l'autre (ACN11).

Bien que les interlocuteurs ne mentionnent pas explicitement l'existence de tensions intergroupes concrètes, on décèle dans leurs propos le même sentiment d'injustice que dans ceux des travailleurs du chantier. Celui-ci est alimenté par la méconnaissance, voire l'ignorance des réalités mutuelles. Si les politiques d'embauche des Autochtones sont en cause au chantier, ce sont les ententes signées avec Hydro-Québec qui alimentent le même sentiment à l'échelle régionale. Ces ententes comportent des clauses distinctes pour les communautés innues et la MRC, incluant des contrats de gré à gré et des versements inégaux de redevances.

En outre, les Allochtones rencontrés font allusion à une iniquité qui tient à la perception que les Innus seraient avantagés par des lois différentes, en ce qui a trait notamment aux droits ancestraux et à l'accès privilégié des Innus au territoire pour la chasse et la pêche. Les acteurs clés, comme les travailleurs, expriment clairement cette « jalousie » teintée de préjugés :

T'as une loi pour les Indiens, t'en as une pour les Blancs [...] Ça, ça me dépasse. T'as une loi au Québec, c'est ça, c'est tout, pour tout le monde. (TNI1)

Ce qui est latent dans la population et qui ne peut évidemment pas améliorer les relations au jour le jour, [c'est] qu'il y a toujours une jalousie parce qu'il y a un traitement différent. (ACN12)

Quant à eux, les Autochtones dénoncent une injustice systémique ancrée dans une longue histoire coloniale qui avantage les « Blancs ». Un acteur clé innu la verbalise comme suit :

Donc tout ce qui est compétence là, mais pour nous autres, on n'embarque pas dans leur système. [...] C'est toujours un rapport de force. C'est comme si on n'avait pas la capacité de s'autogérer là. (AC14)

D'un côté comme de l'autre, la distance interculturelle prend racine dans une méconnaissance d'un contexte dont les dimensions historiques, sociales, économiques et législatives évoluent en parallèle et dépassent la Minganie. Si elle n'est pas nommée explicitement, elle est bien présente et imprègne le discours de la majorité des interviewés. Cette distance peut compromettre la concertation régionale.

En effet, pour les acteurs clés, des systèmes institutionnels et politiques distincts affectent directement la collaboration entre les différentes organisations autochtones et allochtones. La concertation est généralement faible et difficile et les communautés travaillent en vase clos, ou en « silo », pour reprendre l'expression d'un interlocuteur. Cet état de fait est perçu négativement pour le développement de la Minganie, puisque tous soutiennent que les Innus et les non-Innus partagent un ensemble de défis communs. Un acteur clé innu manifeste le désir de briser l'isolement économique des communautés innues : « Parce que nous autres on veut embarquer dans le système, on veut faire partie, [participer à] l'économie » (AC14).



Nonobstant, un projet de développement majeur comme celui de la Romaine vient bouleverser l'ensemble des dynamiques relationnelles en Minganie. La préparation du projet, sa mise en œuvre et la gestion de ses répercussions et retombées nécessitent une communication entre des citoyens et des décideurs qui n'avaient auparavant ni le besoin, ni l'habitude de travailler ensemble. Dans ce contexte, une sensibilisation accrue aux réalités autochtones pourrait amoindrir la distance culturelle qui perdure malgré la proximité géographique des réserves et des municipalités. La même recommandation visant à déconstruire les mythes et les préjugés à l'égard des Autochtones peut être formulée à l'échelle du chantier où il y a un besoin apparent d'activités de sensibilisation ciblant les travailleurs, les superviseurs, les entrepreneurs et les cadres supérieurs<sup>13</sup>. Celles-ci contribueraient à diminuer la méconnaissance et les tensions interculturelles.

### LES RELATIONS INTERCULTURELLES AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE DEMAIN

Après l'annonce officielle que le projet Romaine se concrétiserait, la nécessité d'adopter une vision commune ne s'est pas imposée aux Minganois immédiatement. Les attentes et l'enthousiasme, tout comme les inquiétudes et la méfiance, étaient tellement vifs au sein des communautés qu'ils ont plutôt attisé des tensions. De plus, le lancement précipité des travaux a contribué au manque de préparation en amont et conséquemment à la faiblesse de la concertation entre les communautés innues et les municipalités représentées par la MRC :

Il n'y a pas eu de préparation, il n'y a pas de coaching, il n'y a pas de, je ne sais pas moi, un menu : Ah vous pourriez faire ça ça ça. Voici les points forts de votre municipalité. Non c'est : Tiens un chèque, arrange-toi, mais dès que ça crie autour, eh bien démerde toi. Voilà. (ACN12)

Cela étant dit, avec du recul, les acteurs clés affirment aujourd'hui la nécessité d'une concertation au niveau régional si ce n'est dans les interactions quotidiennes au chantier lui-même. Ils concèdent que ce dernier porte peut-être les germes d'un rapprochement interethnique aux plans institutionnel et politique. Du moins, ils s'accordent pour dire que le chantier a ouvert le dialogue entre les Innus et les non-Innus :

S'il y a de quoi avec la Romaine, je pourrais peut-être dire que ça va peut-être... être avantageux... qu'il va y avoir pour la première fois, dans certains cas, des Innus pis des non-Innus qui vont travailler ensemble. (ACN11)

Ben juste la manifestation qu'on a faite. Je pense que ça devait être la première fois que Innus et non-Innus s'unissaient vraiment pour manifester ou pour faire entendre leur mécontentement puis qu'à partir de là, nous... C'est que les oreilles se sont ouvertes des deux côtés. (ACN18)

13. Des formations de ce type sont déjà offertes, par exemple dans le programme de formation continue de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, à savoir : Piweseha – La culture et les réalités autochtones, et Wedokodadowiin – Travaillons ensemble.

Ce dernier passage fait allusion à une mobilisation commune autour du projet de la Romaine, qui a mené à des actions concrètes sur le terrain. Plusieurs manifestations, dont des blocus de routes, ont rassemblé des Innus et des non-Innus revendiquant davantage de contrats pour leurs entreprises et l'engagement de plus de travailleurs locaux et régionaux au chantier (LÉVESQUE, 2015). L'embauche locale constitue d'ailleurs un des fers de lance de l'Association des gens d'affaire de la Minganie (AGAM) fondée en 2012, une organisation militant pour la maximisation des retombées du chantier pour l'ensemble de la MRC. Fait notable, son conseil d'administration est constitué de membres innus et non innus. D'autres canaux de communication moins formels ont aussi émergé, non sans heurts, comme en témoigne cet exemple de réseautage entre des Innus d'Ekuanitshit (Mingan) et les décideurs de la MRC :

C'est très difficile, mais Mingan pour la première fois c'est eux qui nous ont contactés. Plusieurs intervenants sociaux voulaient faire du réseautage donc moi j'y vois une ouverture que je n'avais jamais eue auparavant. (ACNI2)

Le chantier a également favorisé un développement économique chez les Innus, notamment par la création d'entreprises locales regroupées au sein de la SEIE, société initialement fondée dans la foulée de la promesse d'Hydro-Québec de soutenir l'emploi des Innus au chantier. Depuis, de nouvelles entreprises s'y sont greffées et le mandat de la SEIE s'est élargi. Les compagnies innues sont de plus en plus visibles dans le paysage allochtone et deviennent partie prenante du développement territorial : « C'est la première occasion qu'ils [les Innus] sortent de leur isolement, pis là, ben ils participent à quelque chose. Est-ce [que] c'est positif? Oui » (ACNI3). De surcroît, cette visibilité peut contribuer à déconstruire certains préjugés et par le fait même améliorer les relations interculturelles et affirmer leur rôle incontournable. Les Innus et les non-Innus admettent leur interdépendance essentielle pour faire face aux défis de développement communs, tel que l'envisage cet acteur clé de la SEIE :

Dans le développement économique, on se dit que quand le barrage va être construit, on va rester avec les Cayens [*gentilé des habitants de Havre-Saint-Pierre ayant une ascendance acadienne*] pis les Paspayas [*descendants nord côtiers originaires de Paspébiac en Gaspésie et résidant surtout à Longue-Pointe-de-Mingan*]..., alors on est sensible à leurs besoins, parce que quand Hydro va être parti, il va l'avoir son barrage là, il va partir avec les firmes de l'extérieur... Fait qu'on est sensible à leurs besoins, aux besoins des Cayens. Tu sais quand ils disent : On n'a pas d'emplois. Nous on n'est pas laissés pour compte, mais on n'est pas insensibles à leurs problèmes. Ils ont des difficultés, des entreprises qui aimeraient avoir des contrats, on les appuie dans leurs démarches. C'est-à-dire qu'on est intégrés à la Minganie là. (ACNI3)

Du partage d'enjeux, de valeurs et d'intérêts émane une prise de conscience réciproque nourrie par l'identification commune au territoire. D'autres chercheurs font le même constat d'une reconnaissance mutuelle obligée des minorités qu'ils étudient, à savoir les Micmacs et les Acadiens au Nouveau-Brunswick (BOUCHARD et VÉZINA, 2003). La convergence de leurs préoccupations fait des Autochtones et des Allochtones des partenaires potentiels. D'ailleurs, les alliances interethniques semblent fructueuses face à des « menaces » extérieures communes, par exemple

sur le plan environnemental ou politique (GROSSMAN, 2001; WILLOW, 2012). À cet égard, LARSEN (2003) insiste sur le fait que ces partenariats autochtones-allochtones deviennent des moyens de plus en plus couramment utilisés pour défendre des territoires d'appartenance et des ressources qui sont dans la mire des gouvernements et des grandes compagnies d'exploitation.

Cette tendance se décèle en Minganie autour du chantier Romaine. La mobilisation, les revendications, le développement économique ainsi que la gestion des impacts sont autant de signes précurseurs, si ce n'est d'une alliance interethnique, de l'émergence d'une solidarité régionale plus inclusive :

Au niveau du développement économique, on faisait pas mal chacun de notre bord nos affaires, mais non, ça nous a amenés à voir qu'on était tous dans le même bateau à vivre, à occuper le même territoire, donc à se battre ensemble pour avoir ce qu'on voulait avoir. [...] Je pense que le projet Romaine, ça va avoir amené plus de bon à long terme que de pas bon, mais ça va nous avoir fait réaliser aussi que pour des projets de cette ampleur-là, faut qu'on s'organise, faut qu'on se mobilise ensemble pis pas chacun de notre bord parce que ça donne rien. (ACN18)

En somme, le discours des acteurs clés est campé dans un relatif optimisme pour l'avenir de la Minganie. Le versement de redevances qui s'amorce donne à croire qu'avec suffisamment d'efforts et de collaboration, ce territoire pourra tirer son épingle du jeu en stimulant et en diversifiant son économie pour éviter le déclin après l'achèvement du chantier. La concertation devra être au cœur de ce renouveau, tous en sont conscients. Le cas échéant, cette étincelle ayant amené les Innus et les non-Innus de la Minganie à se rapprocher sera peut-être retenue comme le premier héritage durable de ce chantier. Car un projet d'une telle envergure ne peut pas être géré à huis clos, chacun pour soi. Si l'arrivée du chantier a été mal préparée selon certains, elle aura au moins servi de leçon pour le développement territorial futur.

\*

\* \*

### ENTRE MÉCONNAISSANCE, INDIFFÉRENCE, SOLIDARITÉ ET CONCERTATION

À mi-chemin de la réalisation du projet hydroélectrique de la rivière Romaine, qui se terminera à l'aube de 2020, les relations interculturelles entre les Innus et les non-Innus dans l'espace partagé du chantier demeurent superficielles. Les occasions de rapprochement ne semblent pas jusqu'ici être aussi nombreuses et bénéfiques qu'on pourrait le penser *a priori*. Si des interactions positives peuvent se produire, une indifférence générale à l'égard des relations semble pourtant perdurer. L'organisation rigide des quarts de travail et le mode de vie hyper structuré du chantier en font un contexte peu propice aux rapprochements.

En l'état, les dynamiques interethniques régionales sont caractérisées par des contacts fonctionnels, à l'image de celles présentes au chantier. Or, du fait de

l'ampleur des impacts et des enjeux qu'il soulève pour la Minganie, le chantier de la Romaine engendre une mobilisation et une gestion concertées entre les Innus et les non-Innus. Il devient ainsi un sujet d'échange plus significatif entre les communautés, porteur des germes d'une reconnaissance des rôles indissociables des uns et des autres dans le développement territorial.

En dépit d'une volonté explicite de concertation, les dynamiques régionales demeurent structurées par des visions et des intérêts divergents et restent empreintes de tiraillements interethniques. La méconnaissance, le sentiment d'injustice et les préjugés subsistent, malgré des alliances ponctuelles qui ne peuvent s'avérer qu'utilitaires. Les partenariats économiques autochtones-allochtones pour démarrer des entreprises en copropriété ou pour obtenir des subventions sont des exemples de collaboration à des fins pragmatiques. De la même façon, une apparence de front commun peut devenir une stratégie efficace dans le but d'acquérir davantage de poids politique. La sollicitation des Autochtones par les « Blancs » lorsque ces derniers ont besoin de visibilité médiatique pour faire entendre leur cause illustre une forme d'instrumentalisation des premiers. Ces tactiques amènent à se questionner sur les rapports de force qui surdéterminent le dialogue interculturel entre les Innus et les non-Innus de la Minganie. Les besoins et les aspirations des Autochtones s'en trouvent-ils lésés pour servir ceux de la majorité allochtone? S'agit-il là d'une réelle ouverture sur des liens solides et durables et qui dépasseront l'utilitarisme du chantier Romaine pour imprégner le développement territorial?

Afin d'apporter un éclairage renouvelé quant à la place réelle des Autochtones dans les grands projets de développement nordique, il faut dépasser les vœux pieux sur la place souhaitée pour eux dans la gouvernance en investiguant les territoires du quotidien. Malgré ses limites, cette étape exploratoire de notre recherche démontre l'intérêt d'étudier les relations interculturelles non seulement d'un point de vue vertical, structurel et étatique, mais aussi dans l'expérience de la quotidienneté des principaux intéressés. De nouveaux résultats en cours d'analyse, colligés auprès d'une plus grande diversité de travailleurs, nous incitent à approfondir notre interprétation, d'une part des relations interculturelles, d'autre part du contexte spatial particulier dans lequel elles se développent, en l'occurrence le chantier.

Une première piste d'analyse concerne ainsi spécifiquement l'étude des rapports entre l'ensemble des travailleurs. Dans cette étape subséquente de notre recherche, des nuances importantes ressortent quant à l'appréciation des relations à l'autre selon les profils variés des individus interviewés, au-delà de leur origine autochtone ou non autochtone. La provenance spécifique est déterminante dans l'expérience vécue, selon que l'on soit un travailleur régional ou extrarégional, ou que l'on appartienne à l'une ou l'autre des communautés innues (Ekuanitshit, Nutashkuan, Pessamit...). Les statuts professionnels le sont également (concierges, « femmes de ménage », employés de la cafétéria, opérateurs de machines lourdes, manœuvres, gestionnaires), tout comme le fait qu'il s'agisse ou non de son premier grand chantier en région éloignée. D'autres éléments peuvent aussi influencer le regard porté sur l'expérience relationnelle : l'âge; le sexe; le niveau de scolarité; le degré de sensibilité aux questions autochtones; les relations interculturelles antérieures; la perception du développement...

Cet enchevêtrement d'expériences et de relations complexes se dessine dans un contexte spatial – celui du chantier – dont on ne peut faire fi pour en saisir toutes les subtilités. La deuxième piste d'analyse concerne donc le besoin d'explorer les modes d'habiter et de cohabiter des travailleurs qui œuvrent sur les grands chantiers nordiques contemporains. Les rapports à l'autre dérivent sans doute des rapports que les individus entretiennent avec le chantier lui-même. Pour certains, le chantier se compare à un véritable « pénitencier », alors que pour d'autres, il rimerait plutôt avec « échappatoire ». Il est ainsi nécessaire de se pencher sur les pratiques routinières des travailleurs ainsi que sur leurs représentations du chantier, leur sentiment d'appartenance et leur sens des lieux.

À la lumière des résultats présentés dans cet article et de ceux anticipés, la nature du dialogue interculturel, tel qu'il s'articule au quotidien dans le contexte spatiotemporel d'un mégachantier, doit être scrutée davantage, d'autant plus que son rôle est admis comme incontournable dans le développement territorial nordique.

Laurie GUIMOND

*Département de géographie,  
Université du Québec à Montréal.  
guimond\_laurie@uqam.ca*

Alexia DESMEULES

*Étudiante à la maîtrise,  
Département de géographie,  
Université du Québec à Montréal.  
alexia.desmeules@gmail.com*

## BIBLIOGRAPHIE

AECOM

2014 *Étude de suivi environnemental : Enquête auprès des travailleurs innus 2012*, Québec, 108 p.

ANGELL, Angela et John PARKINS

2011 « Resource development and aboriginal culture in the Canadian north », *Polar Record*, 47, 240 : 67-79.

Association des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL)

2006 *Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations : Agir maintenant pour l'avenir*, Mashteuiatsh, Forum socioéconomique des Premières Nations, 137 p.

ASSELIN, Hugo

2011 « Plan Nord : les Autochtones laissés en plan », *Recherches amérindiennes du Québec*, 41, 1 : 37-46.

BARBIER, Nicolas

2013 « Conflicting stakes and governance relating to the co-management of salmon in the Columbia river basin (U.S.A.) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 13, 3 : 1-23.

BELLIER, Irène

- 2011 « Échelles de gouvernance : Penser l'autodétermination des peuples autochtones dans la globalisation », *Archive ouverte HAL*. [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00752685>], consulté le 15 novembre 2015.

BERNARD, Nick

- 1995 *La formation professionnelle en milieu autochtone, Perceptions non autochtones du travail salarié et de l'apprentissage : L'exemple d'Hydro-Québec et des Cris de la Baie-James*, Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université Laval.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

- 2009 *Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, Rapport d'enquête et d'audience publique*. [<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape256.pdf>], consulté le 10 octobre 2015.

BOUCHARD, Pier et Sylvain VÉZINA

- 2003 « Complicité et tensions entre minorités : une relation à redéfinir entre Micmacs et Acadiens au Nouveau-Brunswick », *Francophonies d'Amérique*, 16 : 85-96.

BOURGOIS, Annie

- 2011 *Les relations interculturelles entre les allochtones et les autochtones du Québec : Étude de cas des communautés de Nutashkuan et de Natashquan*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal.

CARTER, Jen et David HOLLINSWORTH

- 2009 « Segregation and protectionism: Institutionalised views of Aboriginal rurality », *Journal of Rural Studies*, 25 : 414-424.

Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA)

- 2012 « Les relations entre Autochtones et non-Autochtones aujourd'hui : entre tensions et rapprochements », *Les Cahiers du CIÉRA*, Noëlle COUNORD et Pascale LANEUVILLE (dir.), 10 novembre 2012.

DENIS, Jeffrey

- 2015 « Contact theory in a small-town settler-colonial context: The reproduction of Laissez-Faire racism in indigenous-white canadian relations », *American Sociological Review*, 80, 1 : 218-242.

DESBIENS, Caroline

- 2004 « Producing North and South: A political geography of hydro development in Québec », *Le Géographe canadien*, 48, 2 : 101-118.
- 2014 *Puissance nord : Territoire, identité et culture de l'hydroélectricité au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

DESBIENS, Caroline et Étienne RIVARD

- 2014 « From passive to active dialogue? Aboriginal lands, development and métissage in Québec, Canada », *Cultural Geographies*, 21, 1 : 99-114.

DESMEULES, Alexia

- 2017 *La rivière Romaine au coeur du Nitassinan : Transformations contemporaines de la territorialité des Innus d'Ekuanitshit*, Mémoire de maîtrise, Département de géographie, Université du Québec à Montréal.

- DESMEULES, Alexia, Mari-Pier DERASPE, Thierry CLÉMENT et Laurie GUIMOND (dir.)  
2015 *Un territoire, deux nations : le chantier hydroélectrique de la Romaine comme espace de rencontre des Innus et des non Innus de la Minganie (Côte-Nord)*, Rapport de recherche, Montréal, CRISES, Université du Québec à Montréal.
- DUHAIME, Gérard, Sébastien BROUSSEAU, Josianne GRENIER, Aude THERRIEN et Charles BEAUDOIN-JOBIN  
2013 « Le développement du Nord et le destin du Québec », *Recherches sociographiques*, LIV, 3 : 477-511.
- FEARY, Sue, Peter KANOWSKI, Jon ALTMAN et Richard BAKER  
2010 « Managing forest country: Aboriginal Australians and the forest sector », *Australian Forestry*, 73, 2 : 126-134.
- GERMAIN, Alexandre  
2011 « La relation entre Autochtones et gouvernements provinciaux vue à la lumière du développement nordique au Québec et en Ontario », *Recherches amérindiennes au Québec*, 41, 1 : 91-95.
- GIBBS, Leah  
2003 « Decolonising, Multiplicities and Mining in the Eastern Goldfields, Western Australia », *Australian Geographical Studies*, 41, 1 : 17-28.
- GILBERT, Anne, Luisa VERONIS, Marc BROUSSEAU et Brian RAY  
2014 *La frontière au quotidien : expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- GOULET, Jean-Guy  
2006 « Maîtres chez nous : les fondements des projets de justice et de citoyenneté des autochtones et des allochtones au Québec », *Anthropologie et Sociétés*, 30, 1 : 187-201.
- Gouvernement du Québec  
2011 *Plan Nord. Faire le Nord ensemble : le chantier d'une génération. Premier plan d'action 2011-2016*. [<http://www.plannord.gouv.qc.ca/documents/plan-action.pdf>], consulté le 9 octobre 2015.
- GRAMMOND, Sébastien  
2009 « La gouvernance territoriale au Québec entre régionalisation et participation des peuples autochtones », *Revue canadienne de science politique*, 42, 4 : 939-956.
- GREEN, Joyce  
2004 « Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une relecture autochtone du palimpseste canadien », *Politique et sociétés*, 23, 1 : 9-32.
- GROSSMAN, Zoltan  
2001 « Let's not create evilness for this river : Interethnic environmental alliances of Native Americans and Rural Whites in Northern Wisconsin », dans : Jill BYSTY-DZIENSKI et Steven SCHACHT (dir.), *Forging radical alliances across difference*, Boulder, USA, Rowman & Littlefield, p. 32-51.
- HALL, Rebecca  
2013 « Diamond Mining in Canada's Northwest Territories: A Colonial Continuity », *Antipode*, 45, 2 : 376-393.

HAMELIN, Louis-Edmond

1975 *Nordicité canadienne*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, Ltée.

2005 « La dimension nordique de la géopolitique du Québec », *Globe, Revue internationale d'études québécoises*, 8, 1 : 17-36.

Hydro-Québec

2008 *Complexe de la Romaine : Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement*, Hydro-Québec Production, 124 p.

2014 *Projet de la Romaine. En bref*. [<http://www.hydroquebec.com/romaine/projet/index>] (consulté le 1<sup>er</sup> octobre 2015)

2015 « Le chantier du Complexe hydroélectrique de la Romaine : Vers une septième année de réalisations », communiqué de presse, 1<sup>er</sup> mai 2015.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

2013 *Analyse sommaire des impacts du projet de barrage hydroélectrique de la Romaine sur la santé de la population : suivi du cas de la municipalité de Havre-St-Pierre*, 43 p.

LADNER, Kiera et Michael ORSINI

2004 « De l'«infériorité négociée» à l'«inutilité de négociier» : la Loi sur la gouvernance des Premières Nations et le maintien de la politique coloniale », *Politique et Sociétés*, 23, 1 : 59-87.

LARSEN, Soren

2003 « Promoting aboriginal territoriality through interethnic alliances : The case of the Cheslatta T'en in northern British Columbia », *Human Organization*, 62, 1 : 74-84.

LEROUX, Shanie

2011 *Les relations entre autochtones et allochtones en milieu urbain : le point de vue des Innus de Sept-Îles, Uashat et Malitotnam*, Mémoire de maîtrise, École de travail social, Université du Québec à Montréal.

LÉVESQUE, Fanny

2015 « Les Innus bloquent toujours La Romaine », *Journal Le Nord-Côtier*, 15 juillet [<http://lenord-cotier.com/les-innus-bloquent-toujours-la-romaine/>].

LOXTON, Edwina, Jacqueline SCHIRMER et Peter KANOWSKI

2012 « Employment of Indigenous Australians in the forestry sector: a case study from northern Queensland », *Australian Forestry*, 75, 2 : 73-81.

MCCREARY, Tyler

2013 « Mining Aboriginal success: The politics of difference in continuing education for industry needs », *The Canadian Geographer*, 57, 3 : 280-288.

Municipalité régionale de comté (MRC) de la Minganie

2008 *Le complexe hydroélectrique de la Romaine. Donner un élan durable au développement socioéconomique de la Minganie*. [<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DM52.pdf>], consulté le 2 novembre 2015.

Organisation des Nations Unies (ONU)

2007 Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. [[http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS\\_fr.pdf](http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf)], consulté le 5 novembre 2015.



PAPILLON, Martin et Audrey LORD

- 2013 « Les traités modernes : vers une nouvelle relation? », dans : Alain BEAULIEU, Stéphan GERVAIS et Martin PAPILLON (dir.), *Les Autochtones et le Québec : Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 343-362.

PICARD, Ghislain

- 2010 « Premières Nations : Des partenaires incontournables du développement territorial », *Recherches amérindiennes au Québec*, 40, 3 : 27-33.

RIO TINTO

- 2014 *Mine (Havre-St-Pierre)*. [[http://www.rft.com/FRC/ourproducts/33\\_our\\_sites.asp](http://www.rft.com/FRC/ourproducts/33_our_sites.asp)], consulté le 11 novembre 2014.

RIVARD, Étienne et Caroline DESBIENS

- 2011 « Le Plan Nord, monstre à deux têtes et autres chimères géographiques », *Recherches amérindiennes au Québec*, 41, 1 : 83-89.

RIVARD, Étienne

- 2013 « L'Approche commune ou l'irrésistible élan vers une définition interethnique de la planification territoriale? », *Recherches amérindiennes au Québec*, 43, 1 : 25-38.
- 2016 « Prendre ses distances : pour une géographie de la diversité culturelle », dans : Mélanie LANOUE et Étienne RIVARD (dir.), *Dire la diversité culturelle du Québec : réflexions sur fond muséal*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 39-50. (Coll. « Cahiers du CIEQ »)

RODON, Thierry

- 2013 « La quête d'autonomie des Autochtones du Québec : les projets de gouvernement des Innus, d'Eeyou Istchee et du Nunavik », dans : Alain BEAULIEU, Stéphan GERVAIS et Martin PAPILLON (dir.), *Les Autochtones et le Québec : Des premiers contacts au Plan Nord*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 385-403.

SAVARD, Stéphane

- 2009 « Les communautés autochtones du Québec et le développement hydroélectrique : un rapport de force avec l'État, de 1944 à aujourd'hui », *Recherches amérindiennes au Québec*, 39, 1-2 : 47-60.

Société des entreprises innues d'Ekuanitshit inc. (SEIE)

- 2013 *Main d'œuvre en action dans les organisations du Conseil des Innu de Ekuanitshit*, 15 juin 2013.

VINCENT, Sylvie

- 2008 « Le projet de la rivière Romaine vu et rapporté par la presse écrite », *Recherches amérindiennes au Québec*, 38, 2-3 : 148-152.

WILLOW, Anna

- 2012 « Re(con)figuring Alliances: Place membership, environmental justice and the remaking of Indigenous-Environmentalist relationships in Canada's Boreal Forest », *Human Organization*, 71, 4 : 371-382.

YAKOVLEVA, Natalia

- 2011 « Oil pipeline construction in Eastern Siberia: Implications for indigenous people », *Geoforum*, 42 : 708-719.